



Rapport du Conseil Communal Séance du 3 février 2026

Présents: M. Jean Luc Nosbusch, bourgmestre ;
M. Bruno Domingues Grilo, Mme Lynn Mossong échevins ;
M. Camille Hoffmann, M. Emile Wies, Mme Andreza Sanguessuga Nene,
M. Thomas Fellerich, Mme Anne Kohl-Kortum, Mme Cindy Dichter,
Mme Monique Kuijpers, Mme Annemie Loor, conseillers ;
M. Christophe Bastos, secrétaire communal ;

Absences excusées : néant ;

Ordre du jour

En séance publique:

Administration générale

1. Communication du Plan Pluriannuel de Financement initial (PPF) 2026
2. Approbation de la convention relative à la mise à disposition d'un local pour l'installation de l'exploitation du « Club Aktiv Plus An der Loupescht » entre la commune de Junglinster et les communes membres
3. Approbation du contrat de bail « Site POST Radio Dillingen-Bassin ECO260 » entre la commune et POST Luxembourg'
4. Approbation du règlement communal concernant l'utilisation de la Place des Nations à Beaufort
5. Approbation du règlement communal concernant l'utilisation du Generatiounsgaart
6. Avenant au règlement communal relatif à l'attribution des subsides annuels aux associations communales de Beaufort
7. Titres de recette 2025
8. a. - o. : Approbation de devis estimatifs
9. a. - c. : Approbation de décomptes

Urbanisme, aménagement communal et gestion des propriétés

10. a. - c. : Approbation d'actes notariés

Associations

11. Approbation de subsides annuels aux associations : SIT Beaufort & Beeforter Senioren asbl

Collège des bourgmestre et échevins

12. Informations du collège des bourgmestre et échevins aux membres du conseil communal

Début de la séance à 9:00 heures

Tous les points sont adoptés à l'unanimité, à l'exception des points 6, 10.c et 11.

Début de la séance à 9:00 heures

En séance publique

1. Communication du Plan Pluriannuel de Financement initial (PPF) 2026

Le collège des bourgmestre et échevins présente au conseil communal le Plan pluriannuel de financement (PPF) 2026, version initiale arrêtée au 15 janvier 2026 et transmise au Ministère des Affaires intérieures le 28 janvier 2026.



Le tableau de synthèse général prévoit pour 2026 des recettes ordinaires de 17.337.376 € et des dépenses ordinaires de 10.733.446 €, dégageant un résultat ordinaire de 6.603.930 €. La capacité d'autofinancement s'élève à 7.248.969 €.

Les tableaux de prévision 2027 – 2029 montrent :

- Une évolution progressive des recettes ordinaires jusqu'à 19.595.079 € en 2029.
- Une capacité d'autofinancement stabilisée autour de 6 à 7 millions d'euros sur la période.
- Un recours à l'emprunt important en 2026 et 2027, avec une évolution de l'endettement intégrée dans les projections pluriannuelles.

Le conseil communal prend note de la communication des tableaux de synthèse général et par fonction du PPF 2026 initial couvrant les années 2027 à 2029.

2. Approbation de la convention relative à la mise à disposition d'un local pour l'installation de l'exploitation du « Club Aktiv Plus An der Loupescht » entre la commune de Junglinster et les communes membres

Le conseil communal approuve la convention conclue entre la commune de Junglinster et les communes membres, dont la commune de Beaufort, relative à la mise à disposition d'un local pour l'installation et l'exploitation du « Club Aktiv Plus An der Loupescht ».

La convention fixe les modalités d'utilisation du local, la répartition des charges financières ainsi que les conditions de participation des communes partenaires.

3. Approbation du contrat de bail « Site POST Radio Dillingen-Bassin ECO260 » entre la commune et POST Luxembourg

Le conseil communal approuve le contrat de bail conclu entre la commune de Beaufort et POST Luxembourg relatif à la mise à disposition d'un emplacement sur la parcelle n°132/161, section A de Dillingen, en vue de l'installation et de l'exploitation d'une station de télécommunications.

4. Approbation du règlement communal concernant l'utilisation de la Place des Nations à Beaufort

Le conseil communal approuve le règlement communal relatif à la location et à l'utilisation de la Place des Nations à Beaufort.

Ce règlement fixe les conditions d'accès, d'utilisation et d'occupation du site par des tiers, notamment dans le cadre de manifestations, d'événements ou d'activités organisées. Il définit les règles générales de comportement, les modalités d'autorisation préalable, les obligations en matière de responsabilité, d'assurance, de propreté et de respect de l'ordre public, ainsi que les dispositions spécifiques applicables aux manifestations.

5. Approbation du règlement communal concernant l'utilisation du Generatioungaart

Le conseil communal approuve le règlement communal relatif à la location et à l'utilisation du Generatioungaart à Beaufort.

Ce règlement encadre l'accès et l'utilisation de cet espace public intergénérationnel, notamment dans le cadre d'activités organisées et de manifestations. Il fixe les règles générales de comportement, les modalités d'autorisation préalable, les obligations en matière de responsabilité, d'assurance et de propreté, ainsi que les dispositions spécifiques applicables aux groupes et événements.

6. Avenant au règlement communal relatif à l'attribution des subsides annuels aux associations communales de Beaufort

Le conseil communal approuve un avenant au règlement communal relatif à l'attribution des subsides annuels aux associations communales de Beaufort.

Cet avenant complète l'article 3 afin d'exclure le Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Beaufort du bénéfice des subsides ordinaires communaux, sa participation financière et ses missions seront régies par une convention spécifique en voie de conclusion avec la commune.

Le conseil communal décide d'approuver ledit avenant par 8 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

7. Titres de recette 2025

Le conseil communal arrête les titres de recette de l'exercice 2025.

Les recettes concernent notamment le Fonds de dotation globale des communes (1.618.904,00 €), un subside pour le logement social « Montée du Château » (755.805,00 €), les intérêts de capitaux (172.800,44 €), ainsi que diverses recettes liées à l'eau, à l'assainissement, aux déchets, aux loyers, subsides et remboursements divers.

Le montant total des titres de recette s'élève à 3.160.868,57 €.

8.a. – 8.o. Approbation de divers devis

Le conseil communal approuve les devis suivants à l'unanimité des voix :

- a. Devis initial concernant les frais d'études pour la construction d'une maison des jeunes au montant de 50.000 € ;
- b. Devis initial concernant les frais d'études pour la mise en œuvre de mesures d'apaisement du trafic pour les routes de Reisdorf et d'Eppeldorf au montant de 55.000 € ;
- c. Devis initial concernant les frais d'études pour les mesures de réfection du sentier Haupesch- et Halerbaach au montant de 50.000 € ;
- d. Devis initial concernant les frais d'études de faisabilité pour la construction d'un centre polyvalent avec hall sportif au montant de 100.000 € ;
- e. Devis initial concernant l'installation d'un parcours de billes en bois au « Generatioungaart » au montant de 30.000 € ;
- f. Devis initial concernant le réaménagement de l'aire de jeux « um Hiwel » au montant de 140.000 € ;
- g. Devis initial concernant l'acquisition et l'installation de toilettes sèches au « Generatioungaart » au montant de 70.000 € ;
- h. Devis initial concernant les travaux d'asphaltage « um Hiwel » au montant de 20.000 € ;
- i. Devis initial concernant la remise en état du chemin rural au lieu-dit « Auf dem Graben » à Beaufort au montant de 129.250 € ;
- j. Devis initial concernant le remplacement et la modernisation de l'éclairage public par LED (Belle-Vue, rue de l'Auberge, chemin de la Vallée, Grand-Rue et parking Auberge de Jeunesse) au montant de 95.000 € ;
- k. Devis initial concernant le remplacement d'une remorque à container au montant de 40.000 € ;
- l. Devis initial concernant l'acquisition d'un tracteur compact pour le service technique et le service hivernal au montant de 35.000 € ;
- m. Devis initial concernant l'aménagement d'un chemin et la construction d'une rigole au complexe scolaire au montant de 45.000 € ;
- n. Devis initial concernant le remplacement de la chaudière au mazout du complexe scolaire au montant de 90.000 € ;
- o. Devis supplémentaire concernant le réaménagement du « Hiirdenhaus » au montant de 25.683,60 €.

9.a. – 9.c. Approbation de divers décomptes

Le conseil communal approuve les décomptes suivants à l'unanimité des voix :

- a. Décompte relatif au subside extraordinaire pour le réaménagement du Bloc sanitaire II et la création de gîtes ruraux pour le Camping Park Beaufort, arrêté au montant de 340.000,00 € TTC, correspondant au devis initial approuvé ;
- b. Décompte relatif aux travaux de réalisation de plantations, inscrits à l'article budgétaire 4/621/221313/12002, pour un montant total de 5.697,35 € TTC ;
- c. Décompte relatif aux travaux de réaménagement du parking « Härewiss », arrêté au montant total de 44.781,63 € TTC, pour un devis initial approuvé de 45.000,00 €.

Le conseil communal valide ainsi la clôture des articles budgétaires concernés.

10.a. – 10.c. Approbation d'actes notariés

Le conseil communal approuve les actes de cession gratuite suivants :

- a. Acte n° 26/709 du 20 janvier 2026, portant cession gratuite à Madame Antoinette Freilinger de la parcelle cadastrée

section C de Beaufort, numéro 18/3740, sise « Rue du Château », d'une contenance de 1 are 20 centiares (adopté à l'unanimité) ;

b. Acte n° 26/710 du 20 janvier 2026, portant cession gratuite à Monsieur Ruben De Sousa Teixeira et Madame Maria Da Conceicao Fernandes Pereira de la parcelle cadastrée section C de Beaufort, numéro 22/3744, sise « Rue du Château », d'une contenance de 8 centiares (adopté à l'unanimité) ;

c. Acte n° 26/711 du 20 janvier 2026, portant cession gratuite par la société La Tour Dorée S.à r.l. à l'administration communale de Beaufort de la parcelle cadastrée section C de Beaufort, numéro 354/3939, sise « Route de Reisdorf », d'une contenance de 15 ares 16 centiares, destinée à l'intégration dans le domaine public de la voirie (adopté avec 10 voix pour et 1 voix contre).

Le conseil communal valide ainsi les actes notariés précités.

11. Approbation de subsides annuels aux associations : Syndicat d'Initiative et du Tourisme Beaufort asbl & Beeforter Senioren asbl

Le conseil communal décide d'accorder, à titre exceptionnel pour l'exercice 2025, un subside ordinaire de 1.750,00 € au Syndicat d'Initiative et du Tourisme de Beaufort a.s.b.l. et de 2.500,00 € à l'association Beeforter Senioren a.s.b.l..

Il est précisé que le dossier de demande de l'association Beeforter Senioren a.s.b.l. a été remis avec un retard significatif. Compte tenu du caractère transitoire de la première année d'application du règlement communal relatif aux subsides, le conseil communal a néanmoins décidé, à titre exceptionnel et sans créer de précédent, de tenir compte de cette demande pour l'exercice en cours.

Pour les exercices suivants, les relations financières avec le Syndicat d'Initiative et du Tourisme seront exclusivement régies par la convention spécifique conclue avec la commune.

La décision est adoptée avec 7 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

12. Informations du collège des bourgmestre et échevins aux membres du conseil communal

Points communiqués par le Collège des Bourgmestre et Échevins lors de la séance du Conseil communal

- **Projet Bancomat**

Le collège informe que le projet Bancomat connaît un retard. La commune a reçu une confirmation écrite indiquant que la livraison interviendra plus tard que prévu. Un nouveau délai situé au 3e trimestre 2026 a été annoncé. Le collège a demandé s'il était possible d'avancer ce calendrier.

- **Iceblock / patinoire**

Le projet est en cours. Les commandes sont en phase de préparation après l'introduction des demandes de subsides. Une entrevue avec le syndicat est prévue dans l'après-midi, avec pour objectif d'aboutir à un accord concernant la convention.

- **Maison Relais**

Pour l'année scolaire 2026-2027, 26 enfants sont actuellement sans place. Des solutions sont activement recherchées, notamment par une augmentation de l'agrément, plusieurs variantes étant à l'étude. Le collège souligne que la construction d'une extension de la Maison Relais est devenue urgente et aurait dû être planifiée plus tôt.

- **Distillerie – école – NGPM – fitness à côté de la patinoire**

Le collège constate que les subsides obtenus par le passé pour ces projets ont été décevants, en raison notamment d'un manque d'initiatives et de suivi dans les demandes de subvention. Il est examiné s'il est encore possible de solliciter des subsides a posteriori, même si les perspectives restent limitées. Pour l'avenir, le collège retient que les subsides devront être demandés de manière systématique chaque fois que la commune y est éligible.

- **Conventions avec le syndicat**

Deux conventions sont actuellement en cours d'élaboration. Concernant l'avenant figurant à l'ordre du jour, le

collège a proposé au syndicat une convention globale visant à regrouper des coûts jusque-là facturés séparément, notamment les entrées à la patinoire pour l'école, la piscine, les fleurs, les subsides et la participation au hockey sur glace. Ces dépenses représentaient en moyenne environ 50.000 € par an ces dernières années. L'objectif est de mettre en place une solution plus claire et structurée, reposant sur une convention unique.

- **Projet Maison des jeunes**

Une nouvelle phase de projet est lancée. La planification débute après des échanges préalables avec le ministère compétent. Le projet sera développé en accompagnement avec le ministère.

- **Communication – application communale – site internet**

La commune s'est engagée dans une modernisation globale de sa communication. L'application communale, le site internet, le marketing et les systèmes numériques font l'objet d'une refonte complète.

- **Personnel**

Les nouveaux collaborateurs Pit Lourenco et Lena Hetto ont pris leurs fonctions au sein de l'administration communale. Ils sont en cours d'intégration et constituent déjà un appui important pour les services.

- **Projet Kehmeschmoor**

Le projet est pratiquement prêt à démarrer. Il reste à clarifier la situation du chemin syndical avec la Poste. Après plusieurs années d'attente, l'autorisation de l'AGE a été obtenue. En collaboration avec le CIGR, un droit de superficie est en cours d'élaboration, en remplacement d'un bail emphytéotique, conformément aux recommandations du ministère de l'Économie et sur base de son modèle.

- **Service de proximité**

Le projet est quasiment finalisé. Quelques derniers points doivent encore être clarifiés avec les deux autres communes partenaires afin de garantir une répartition équilibrée des coûts et d'éviter une charge disproportionnée pour Beaufort.

- **Visites et inaugurations**

Plusieurs événements sont en préparation :

- au mois de mars : école et logements de la Maison 10, Montée du Château ;
- en été : terrain de sport, avec l'idée de rechercher un nom en collaboration avec la population, sous réserve de l'accord du syndicat.

- **Réunion d'information à destination de la population**

Une réunion citoyenne est prévue pour le 21 avril 2026. Elle permettra de faire un retour sur les deux premières années et demie de la législature et de présenter les orientations pour les trois prochaines années, dans un objectif de transparence, d'explication des décisions prises et de planification de l'avenir.

- **Prochaine séance du conseil communal : Fixée au 17 mars 2026.**

Fin de la séance à 10:30 heures